

## SECRETARIAT GENERAL

REF: 02.01/STR/ITO

Namur, le 18 juillet 2025.

**Objet :** Organisation d'un Conseil d'administration ouvert au Public - Demande de publication

Madame la Directrice générale,  
Monsieur le Directeur général,

Le Code de la démocratie locale et décentralisée prévoit en son nouvel article L1532-1 §2 qu'une fois par an, les Intercommunales organisent une séance du Conseil d'administration ouverte au public.

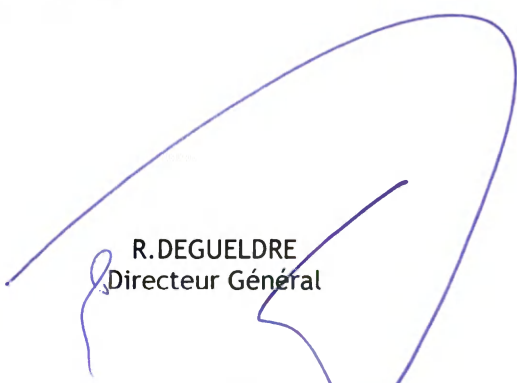
Cette année, la séance publique du Conseil d'administration d'IDEFIN aura lieu le jeudi 18 septembre à 18 heures 15 dans les locaux du BEP - salle la Fabuleuse- situés avenue Sergent Vriethoff 2 à 5000 NAMUR. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

- Présentation du Rapport de gestion 2024
- Présentation du Rapport d'activités 2024

La disposition précitée prévoyant par ailleurs que les date, heure et ordre du jour de cette séance doivent faire l'objet d'une publicité tant sur le site internet du BEP que sur le site des communes ou provinces concernées, pouvons-nous vous demander de faire le nécessaire ?

Pour ce faire, nous vous proposons de renvoyer directement vers le lien suivant : <https://www.bep.be/bep-conseil-administration-public/> et ce afin de permettre aux personnes intéressées de nous faire part de leur participation à cette séance.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général, nos salutations distinguées.



R. DEGUELDRE  
Directeur Général

Votre correspondant : Triffoy Sébastien, Gestionnaire du Secrétariat des Intercommunales - ☎ +3281717176 - ✉ [STR@bep.be](mailto:STR@bep.be)  
Responsable : Joly Amélie, Directrice - ☎ +3281717165 - ✉ [AJO@bep.be](mailto:AJO@bep.be)